



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2016

Ordre du jour

- Ouverture de séance
 - Signature de la feuille de présence
 - Allocution du Président
 - Approbation PV dernière AG
- Bilan financier exercice clos
 - Présentation du bilan
 - Rapport du vérificateur aux comptes
 - Approbation par l'AG
- Rapport sportif et moral
- Saison à venir
 - Vote du budget 2016-2017
 - Extension du Comité de direction
- Récompenses de fin de saison
- Pot de l'amitié

1. Ouverture de séance

Le bilan des émargements et des pouvoirs est effectué.

- Nombre d'adhérents autorisés à voter : 346
- Nombre d'adhérents présents : 74
- Nombre de pouvoirs : 21
- Total présents et représentés : 95
- Quorum requis pour tenir l'assemblée (1/4 des adhérents autorisés à voter) : 87
- Quorum requis pour approbation des décisions (1/2 des présents et représentés) : 44

Le quorum étant atteint, le Président Jean-Paul ZITA déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 16h35.

Secrétaire de séance Stéphane Tortrat

Allocution du Président

Jean-Paul ZITA remercie les adhérents et Me le Maire de Bussy Saint Georges, Chantal BRUNEL, pour leurs présences et ouvre la séance.

Approbation du PV de la dernière AG

Décision : le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison passée a été déposé sur le site et communiqué à l'ensemble des adhérents. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

2. Bilan financier exercice clos

Le bilan 2015-2016 est présenté par Patrick Morvan et affiche un excédent budgétaire de 3 736,03€ qui seront versés au projet associatif.

Le vérificateur aux comptes donne lecture de son rapport qui approuve les comptes présentés.

Décision : les comptes de l'exercice clos sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport sportif et moral

Le rapport sportif et moral est présenté par Stéphane Tortrat.

Le projet de piste, promis puis maintes fois repoussé, est évoqué à plusieurs reprises dans les supports présentés ce qui donne l'occasion à Me le Maire de prendre la parole. Elle confirme l'abandon du projet pour des raisons financières. Elle le considère incompatible avec son objectif de réduire les impôts des Buxangeorgiens. Selon elle, la commune ne peut être seule à supporter cet investissement, la Communauté de commune de Marne et Gondoire doit participer au financement ce qu'elle ne semble pas prête à faire.

Très ironiquement, Patrick Lamotte lui répond qu'il comprend parfaitement le point de vue de Jean-Paul Michel, Président de Marne et Gondoire, mais aussi maire de Lagny qui héberge le club de MEGA. Pourquoi construire une nouvelle piste au lieu d'attendre tout naturellement que les meilleurs adhérents de BSGA mutent vers MEGA ?

A son tour, Eric SOREL prend la parole pour expliquer que la piste n'est pas seulement destinée au club mais aussi aux scolaires au travers de la section sportive du collège Claude Monnet et de la section athlétisme de l'AS du Lycée Martin Luther King qui se rendent très régulièrement aux championnats de France UNSS. Il ne comprend pas non plus que les économies réalisées sur la renégociation des prêts du gymnase n'aient pas permis de maintenir la piste qui était initialement incluse dans le même projet.

4. Saison à venir

Vote du budget 2016-2017

Décision : le budget prévisionnel 2016-2017 est présenté par Patrick Morvan et approuvé à l'unanimité.

Extension du Comité de direction

Jean-Paul ZITA a proposé à Ludovic BENIERE et Jean-Christophe CARCENAC de rejoindre le Comité de direction pour représenter respectivement, le groupe running et le groupe EA/PO. Ils ont accepté. Leur candidature est soumise à l'approbation de l'Assemblée et validée à l'unanimité.

Cette année n'étant pas une année électorale et aucun membre du Comité de direction actuel n'étant démissionnaire, les autres membres restent inchangés :

- Président : Jean-PAUL ZITA
- Trésorière générale : Sylvie FOUCHY
- Secrétaire général : Stéphane TORTRAT
- Trésorier adjoint : Patrick MORVAN
- Vice-président chargé du développement et de la piste : Eric SOREL

Par ailleurs, les Commissions Événementiel et Communication seront désormais regroupées au sein d'une seule et même Commission ComEvent présidée par Jean-Philippe AUDEBERT.

5. Récompenses de fin de saison

Sont récompensés :

- Les entraîneurs sortants.
- L'ensemble des juges.
- Les athlètes présents aux Championnats de France.

Le titre de meilleur athlète de la saison revient à Mathilde TORTRAT - - GENTILHOMME.

L'Assemblée Générale est clôturée à 19h30 par le pot de l'amitié.

Le Président
Jean-Paul ZITA



Le Secrétaire Général
Stéphane TORTRAT

